

N°36

Date de publication
05 11 2025

Date d'observation
03 11 2025

Grandes cultures

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



À retenir cette semaine

- [Colza](#)

La majorité des parcelles sont maintenant à plus de 10 feuilles. Les prévisions météo annoncent un refroidissement progressif, accompagné de précipitations pour la fin de semaine.

- ❖ **Larves grosses altises** : risque faible à modéré. Surveiller la présence de larves dans les pétioles.
- ❖ **Charançon du bourgeon terminal** : risque faible à modéré, avec quelques individus de nouveau observés dans les cuvettes

- [Céréales à paille \(blé, orge, et triticale\)](#)

- ❖ **Pucerons** : une légère intensification des vols de pucerons la semaine dernière, mais la pression sur plante est encore faible. Le temps plus frais et peut-être pluvieux va ralentir leur déplacement. Il faut tout de même rester vigilant.
- ❖ **Cicadelles** : une légère intensification des vols de cicadelles la semaine dernière, mais les températures plus fraîches à venir vont clairement ralentir leur déplacement.
- ❖ **Limaces** : des dégâts parfois importants sur certaines parcelles. Le temps humide de cette semaine est favorable à leur activité.



- La note oiseaux :



- Note abeilles :



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Plus d'informations [ICI](#)

Note Vers de terre :



- Note Flore bord de champ :



- Note Coléoptères :



- **Note Papillons :**



- **Note Araignées :**



- **Note Chauves-souris :**



- **Note Auxiliaires de cultures :**



- **Note Arbres et haies :**



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)



Météo

MERCREDI 05	JEUDI 06	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09	LUNDI 10	MARDI 11
12° / 21°	12° / 18°	7° / 18°	8° / 16°	9° / 14°	6° / 13°	5° / 11°
▲ 25 km/h 55 km/h	▲ 20 km/h	▲ 5 km/h	▼ 5 km/h	▼ 10 km/h	◀ 10 km/h	► 5 km/h

(Source : Météo France, Vichy, 04/11/2025 à 16h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Réseau 2025-2025

Le réseau est à ce jour composé de 31 parcelles dont 29 ont fait l'objet d'une observation cette semaine. Les parcelles observées sont réparties comme indiqué sur la carte ci-dessous.

Parcelles BSV observées du 2025-10-29 au 2025-11-04

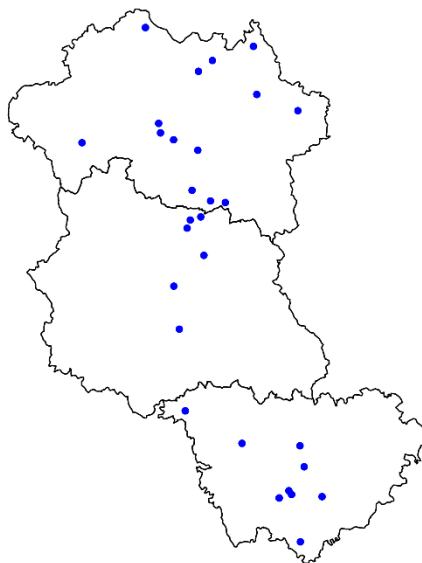
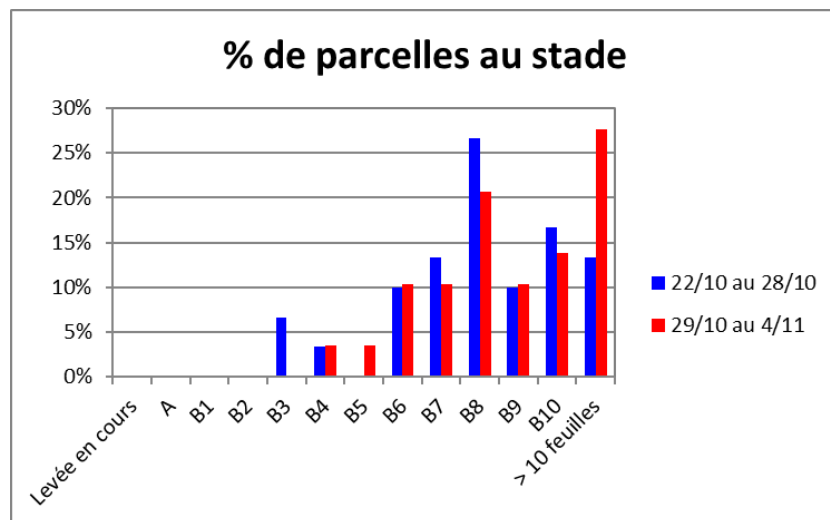


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Auvergne du 29/10 au 04/11/2025

Stades des Colzas



La majorité des parcelles ont désormais dépassé le stade des 10 feuilles et la totalité du réseau a franchi celui des 4 feuilles. Les conditions récentes, encore douces et humides, ont permis de maintenir une croissance soutenue.

Les colzas bien implantés présentent des stades avancés. A noter cependant dans et hors réseau, un nombre non négligeable de parcelles avec des biomasses inférieures aux campagnes précédentes.

Ravageurs

- Larves grosses Altises

Reconnaissance

Selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1er stade au brun foncé en fin de développement (3eme stade).

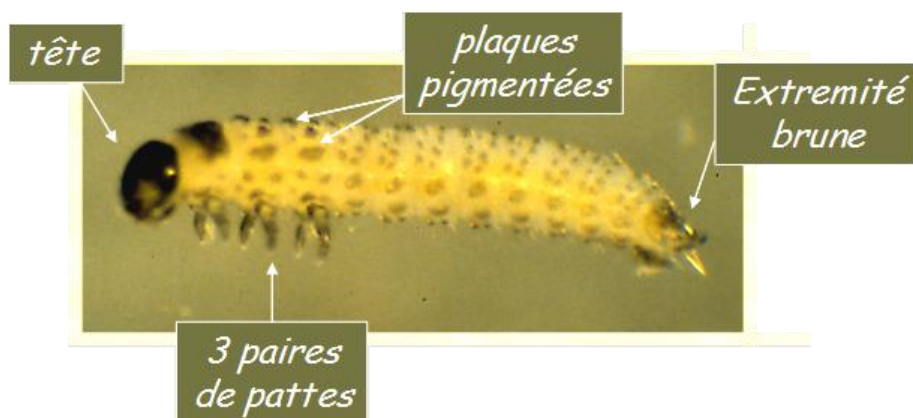


Figure 22 : Reconnaissance larve de grosse altise (Terres Inovia)

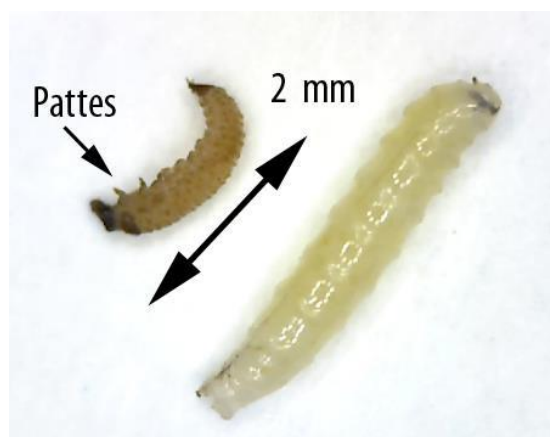


Figure 4 : comparaison larve de grosse altise (à gauche) / Larve de diptère (à droite) : attention aux confusions ! (Terres Inovia)



Figure 3 : A droite : Stades larvaires de larves de grosses altises (Terres Inovia)

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante (méthode berlèse) ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : de nouveaux résultats de berlèses sont remontés dans le réseau cette semaine :

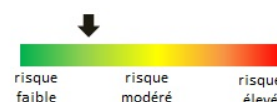
Commune	Département	Nb de larves/plante
ESPALEM	43	0
PAULHAGUET		0
SAINT-PRIVAT-D'ALLIER		0
POUZY-MÉSANGY	03	2
DEUX-CHAISES		1

A noter que les retours hors réseau font écho de résultats très variables d'une parcelle à l'autre. Sur les communes de Saint-Gérand-le-Puy (03), Boucé (03) et Yzeure (03), certaines parcelles présentent une faible biomasse (proche de 1 kg/m²) et une moyenne de 5,5 larves par pied.

En complément, 7 parcelles ont fait l'objet d'une évaluation du taux de plante avec présence de galerie. 2 d'entre elles signalent des galeries avec 25 à 35% de plantes concernées.

Analyse du risque : risque faible à modéré à l'échelle du réseau.

Attention : le BSV régional donne une tendance mais il reste important d'évaluer le risque pour chaque parcelle en combinant le nombre de larves observées et le risque agronomique.



Il est donc fortement recommandé de vérifier la présence de larve dès à présent sur l'ensemble des parcelles, par la méthode Berlèse (description de la méthode à partir du lien suivant) <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

Résultats des simulations

La date du 20/09 (généralisation de la présence des grosses altises) peut être retenue comme date pivot pour le début des simulations d'apparition potentielle de larves.

Une simulation avec la date du 15/09 est cependant réalisée pour prendre en compte quelques arrivées plus précoces.

*En vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021

Stations Météo-France	Hypothèse Date accouplement altise adulte	Simulations des dates d'apparition des larves		
		Eclosion Larves L1	Mue Larves L2	Mue Larves L3
LURCY -LEVIS (03)	15-sept	19/10/25	28/10/25	08/11/25
	20-sept	28/10/25	08/11/25	09/01/26
	25-sept	05/11/25	08/12/25	04/03/26
	01-oct	21/11/25	14/01/26	27/03/26
VICHY (03)	15-sept	12/10/25	23/10/25	03/11/25
	20-sept	25/10/25	05/11/25	15/12/25
	25-sept	02/11/25	24/11/25	25/01/26
	01-oct	08/11/25	07/01/26	13/03/26
CLERMONT- FERRAND (63)	15-sept	10/10/25	20/10/25	29/10/25
	20-sept	22/10/25	31/10/25	08/11/25
	25-sept	28/10/25	06/11/25	14/12/25
	01-oct	02/11/25	23/11/25	08/01/26
ISSOIRE (63)	15-sept	11/10/25	20/10/25	29/10/25
	20-sept	21/10/25	30/10/25	08/11/25
	25-sept	28/10/25	06/11/25	17/12/25
	01-oct	02/11/25	23/11/25	09/01/26

- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque

Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

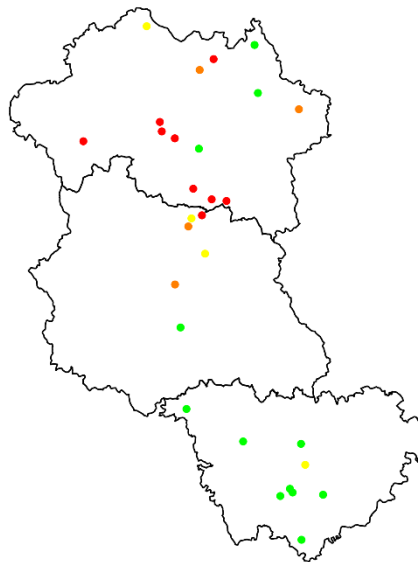
Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

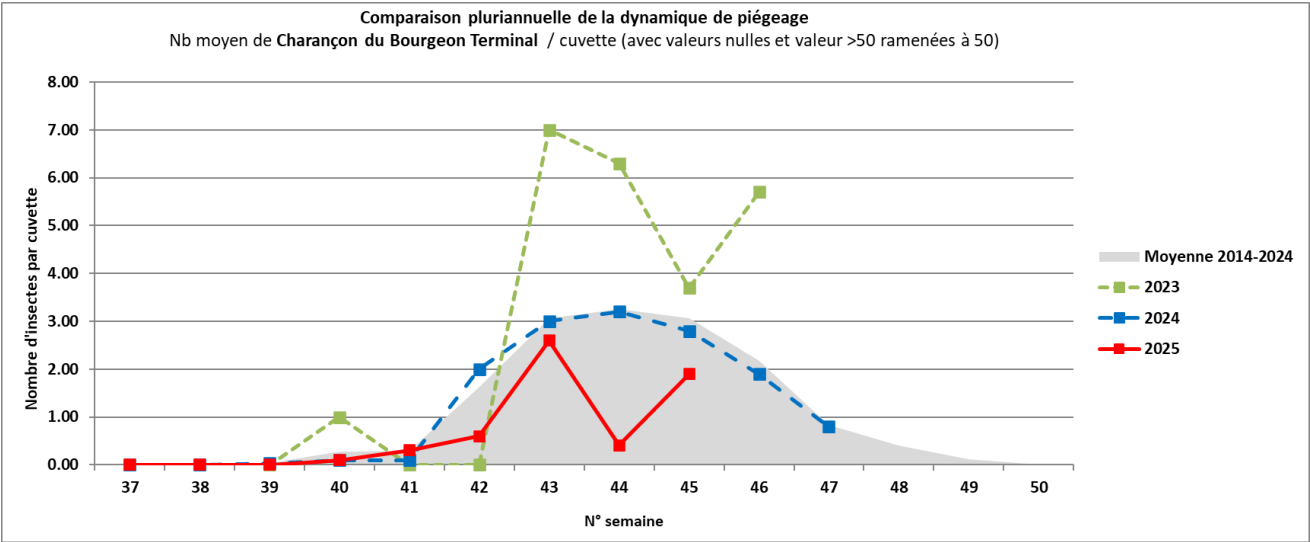
Observations

17 parcelles sur 29 observées indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal à hauteur de 5.5 individus dans la cuvette.

Parcelles observées du 2025-10-29 au 2025-11-04



Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : [0-0] [0-1] [1-5] [5-14]



Analyse du risque

Les conditions météo de ces derniers jours ont été favorables à de nouvelles captures sur plusieurs parcelles. Les captures échelonnées depuis de début des piégeages ne permettent pas d’identifier un pic de vol net. Les conditions de ces prochains jours invitent à poursuivre la surveillance. On considèrera le risque faible à modéré à l’échelle du réseau.



Le niveau de risque est à ajuster en fonction du contexte agronomique et l’historique de la parcelle (cf tableau ci-dessous ou OAD en ligne [Estimation du risque lié aux charançons du bourgeon terminal - Terres Inovia](#)).



Le couple « Charançon du Bourgeon Terminal / pyrèthriinoïdes » présente un risque de résistance. Plus d’informations sur : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m²*) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m²*) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m²*) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m²*) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible



Céréales à paille (blé, orge, et Triticale)

Données du réseau

30 parcelles sont observées cette semaine.

Les semis vont du 1er octobre au 20 octobre.

Nombre de parcelles / Stades	Allier	Puy-de-Dôme	Haute-Loire
Blé tendre d'hiver	9 / Levée à 2 feuilles	1 / Semis	4 / 1 à 3 feuilles
Orge d'hiver	5 / 2 à 3 feuilles	1 / 1 feuille	4 / 3 feuilles à début tallage
Triticale	2 / 2 feuilles	0	4 / 1 feuille à début tallage

• Cicadelles

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie



Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

Rappel du seuil de nuisibilité

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à trente captures hebdomadaires sur plaque engluée ou si forte activité à l'observation (cinq endroits de la parcelle faisant sauter devant soit au moins 5 cicadelles chacun).

Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levé de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces
- Présence de repousses dans les parcelles voisines et/ou de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retournement de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Eviter les semis précoces.

Analyse de risque cicadelles

Des cicadelles sont piégées sur 9 parcelles à hauteur de 1 à 19 par piège. Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité. La semaine dernière, les conditions douces ont permis le vol de cicadelles, intensifiant légèrement le vol.



Le risque le plus important est entre levée et trois feuilles. Les parcelles en cours de levée doivent rester sous surveillance mais les températures plus fraîches à venir seront moins favorables aux cicadelles. Pour rappel, les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C.

• Pucerons

Rappel du seuil de nuisibilité

10 % de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons sur plantes quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée des céréales.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces
- Automne doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Eviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Eviter les semis précoces



Analyse de risque pucerons



2 parcelles de l'Allier (une orge et une blé) présentent des pucerons sur pieds à hauteur de 1% de pieds porteurs. La pression sur plante est encore limitée, aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité. Même si les températures douces et l'absence de vent et de pluie la semaine dernière ont légèrement intensifié les vols, ils restent globalement faibles avec 4 à 12 pucerons piégés sur plaque. Une seule parcelle sud Limagne présente des captures à hauteur de 100 pucerons. Les parcelles en cours de levée doivent rester sous surveillance mais les températures plus fraîches à venir seront moins favorables aux déplacements des pucerons.

• Limaces

Rappel du seuil de nuisibilité : plus de 30% de plantes attaquées ou foyers complètement détruits.

A surveiller de la levée au stade 3 feuilles.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

Elle se pratique **pendant l'interculture** et permet de **réduire une partie des populations**.

- Réaliser un **déchaumage** juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un **second (voire un 3ème) déchaumage** pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le **labour** enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et l'enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une **préparation fine du sol** pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le **roulage du sol** détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
- L'implantation d'une **culture intermédiaire** apporte nourriture et humidité **favorable aux limaces**. Si l'on souhaite implanter une culture intermédiaire, il faut **privilégier les cultures peu appétentes** (moutarde, radis, vesce, phacélie...). En revanche, le colza et le seigle sont très appétents pour les 2 types de limaces. Ils favorisent le développement des populations.



B

Des solutions de biocontrôle sont disponibles pour lutter contre les limaces.

Analyse de risque limaces



Des dégâts de limaces sont observés cette semaine sur 8 parcelles du réseau à hauteur de 1 à 40% de pieds touchés. Le climat humide de la semaine dernière et celui de la semaine à venir est favorable aux attaques. Il faut rester vigilant.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

